

LE SALUT PERSONNEL

Jusqu'au jour du jugement dernier, la question de la vie éternelle demeurera le sujet le plus important pour l'humanité. Il est certain que notre pèlerinage terrestre ne pourra trouver un sens véritable que si nos cœurs restent fondés sur l'espérance d'une vie après la vie.

Cette espérance, nous la trouvons dans la Bible. La foi nous est donnée par le Seigneur qui a vaincu la mort et a supporté le poids de nos péchés. C'est par Jésus que nous pourrons un jour entrer dans le ciel de gloire. Son sang a coulé pour chacun d'entre nous à la croix.

Il y a beaucoup de choses à dire au sujet de la rédemption et de l'œuvre de la croix, mais pour l'heure, j'ai souhaité débattre de l'aspect très personnel du salut.

Tout d'abord, je voudrais dire clairement que les Saintes Ecritures sont suffisamment explicites, pour réfuter l'idée que l'acquisition du salut de nos âmes pourrait se faire par nos œuvres ou celles des autres. Penser une telle chose, annulerait la nécessité indispensable d'une acceptation personnelle de la grâce pour être sauvé. La doctrine, qui consiste à croire que nous pouvons recevoir la vie éternelle par les pénitences ou les efforts d'autrui, ne repose sur aucun discours de Christ, pas plus que sur ceux des Apôtres.

Bien chers lecteurs, le salut est strictement personnel et gratuit, car Dieu est juste. Au jour du jugement, nous aurons à répondre pour nous-mêmes de nos engagements et de nos décisions. Quiconque se repent pour sa propre part de ses péchés, reçoit la vie éternelle qui est pourvue dans la mort expiatoire de Jésus-Christ. Devant Lui, nous trouvons le sang de la Nouvelle Alliance, qui nous lave de toutes transgressions.

Pour bien illustrer ce que je vous enseigne ici, je vous propose d'étudier deux versets clés qui pourraient, s'ils étaient mal interprétés, être très vite une occasion de chute.

Le premier texte se trouve dans le livre des Actes. Il s'agit du dialogue entre les Apôtres Paul et Silas, et le geôlier qui avait ordre de les surveiller en prison.

Le second concerne la possibilité de sanctification mutuelle entre époux, dont Paul parle dans 1 Corinthiens 7.

Ces deux textes sont une source de polémiques pour certains, mais je crois que lorsque nos cœurs sont sincères, les contestations et les doutes se dissipent rapidement à la lumière de la vérité.

1^{ère} référence : Actes 16 : 31

Pour bien analyser ce passage de l'Écriture, nous devons nous replacer dans son contexte.

L'Écriture nous rapporte que lors d'un déplacement missionnaire à Philippi (ville à l'époque sous domination romaine), Paul et Silas furent battus de coups de fouet et jetés en prison. Cela se produisit à cause d'une femme délivrée d'un esprit de divination.

Bien que cela ne soit pas le thème de notre méditation, nous pouvons rapidement ouvrir une parenthèse édifiante et noter que beaucoup de chrétiens veulent le réveil et l'onction apostolique, mais ne sont pas prêts à en payer le prix.

Or, nous savons que : « Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés » (2 Ti.3:12).

Il n'y a pas de Gloire sans combat, de même il n'y a pas d'élévation, sans mort à soi-même. Si nous sommes des chrétiens dignes de notre vocation, nous accepterons les épreuves sachant que : « Dans toutes ces choses, nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés » (Ro.8:37).

La parenthèse étant fermée, revenons à notre texte. De l'intérieur de leur prison, les Apôtres ont pu expérimenter la Puissance de Dieu qui s'est manifestée d'une façon remarquable. Pendant qu'ils « priaient et chantaient des louanges » au milieu de leur épreuve, « les fondements de la prison furent ébranlés ... toutes les portes s'ouvrirent, et les liens de tous les prisonniers furent rompus » (Ac.16:25-26).

Le Seigneur venait de délivrer Ses enfants, en manifestant Sa grâce à tous les autres prisonniers. A ce moment précis, l'Esprit de repentance était très présent, et beaucoup de prisonniers ont fait l'expérience d'une authentique conversion. Ce fut, sans aucun doute, pour eux un moment propice au salut. Quand nous serons au ciel, nous verrons certains de ces prisonniers. Ils nous parleront alors de ce jour béni qui changea leur vie, et nous glorifierons le Seigneur avec les anges.

Si je précise que l'onction de salut était forte, c'est pour bien comprendre ce qui va suivre. Malgré sa fonction, et très certainement son caractère rustre et peu sensible, le geôlier fut complètement déstabilisé face à la situation. Voyant les portes ouvertes des cachots, et les détenus libres de leurs liens, la frayeur et l'épouvante l'envahirent. Pensant que tous les prisonniers allaient s'enfuir, il voulut alors se donner la mort. Précisons ici qu'un gardien de prison, dans le contexte romain, était responsable sur sa vie, des prisonniers dont il avait la charge. Voyant les prisonniers libres et prêts à s'enfuir, ce geôlier était déterminé à se donner la mort pour respecter le code d'honneur romain et ne pas avoir à affronter la colère de ses supérieurs. Mais, le Seigneur avait un autre plan. Paul l'interpella en criant avec force : « Arrête ! Ne te fais pas de mal, nous sommes tous là » (Ac.16:28 / Traduction Parole Vivante). Commencant à être rassuré par ces paroles, il fit cette déclaration : « Que faut-il que je fasse pour être sauvé ? ». Sur quoi, les Apôtres lui annoncèrent cette promesse merveilleuse : « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille » (Ac.16:31).

La compréhension et l'équilibre de justice des Saintes Ecritures nous attestent que la fin de ce verset «Toi et ta famille » ne peut pas être retenu, comme une promesse certaine, faite à tous ceux qui, depuis la Pentecôte, ont cru. L'histoire nous montre que malheureusement tous ceux qui croient, ne voient pas la conversion et le salut atteignent systématiquement tous ceux de leur maison.

Jésus a dit Lui-même : « De deux personnes qui seront dans un même lit, l'une sera prise et l'autre laissée » (Lc.17:34). De plus, il est écrit : « Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton cœur que Dieu L'a ressuscité des morts, tu seras sauvé » (Ro.10:9). Ce texte indique clairement que nul ne peut être sauvé de la mort éternelle, s'il n'a pas pour sa propre part confessé et accepté le Seigneur Jésus. Il faut une acceptation personnelle pour entrer dans le salut éternel.

Alors, comment devons-nous comprendre ce verset du livre des Actes ? En fait, ce qui se produisit fût la manifestation d'un don spirituel, et non la révélation d'une promesse adressée à tous les croyants. Une parole de connaissance et de révélation, sous forme d'une promesse individuelle, est sortie de la bouche des hommes de Dieu. Une grâce de conversion reposait sur le geôlier et cela pouvait s'étendre à sa famille. Ce que nous constatons immédiatement dans les deux versets qui suivent (Ac.16:32-33), c'est que les Apôtres prêchèrent l'Évangile et que les gens de la maison du geôlier, ayant reçu la Parole, furent aussitôt baptisés. Paul n'aurait jamais fait passer par les eaux du baptême des personnes non converties. La condition du baptême, c'est la conversion qui est elle-même le produit de la repentance.

Dans leurs déclarations, Paul et Silas avaient prophétisé le salut pour la famille du geôlier. Nous pouvons nous emparer par la foi de cette parole pour notre famille. Je dis bien par la foi, cela veut dire que nous ne pouvons pas affirmer à tous les croyants que c'est une promesse certaine, sur laquelle ils doivent s'appuyer. Si un membre de votre famille n'est pas repentant, s'il est en rébellion vis à vis de la foi, il est perdu ; Et votre propre conversion n'y changera rien ! Si cela vous semble trop dur, empressez-vous de prier et de convaincre vos bien-aimés de venir à Christ. Et soyez un bon témoignage pour eux !

Certains, par méconnaissance de la justice de Dieu, ont pensé religieusement que le fait d'avoir accepté le salut pour leur propre compte déclenchait un droit de vie éternelle pour ceux de leur famille. Mes amis, tant qu'une personne vit dans le désordre du péché et le reniement de Jésus-Christ, elle n'est pas sauvée, même si un membre proche de sa famille l'est. La notion de salut par procuration ou de purgatoire est anti-scripturaire. C'est un mensonge du diable pour perdre les âmes faibles qui ne veulent pas marcher dans le renoncement au péché.

Ce premier aspect de réflexions ne serait pas complet, si nous ne considérions pas l'amour de Dieu qui, malgré tout, nous encourage à espérer dans le salut des nôtres.

La crainte que procure la vérité doit nous interpeller, mais l'amour infiniment grand de notre Seigneur doit aussi nous pousser dans l'espérance de Sa miséricorde.

Je voudrais donc maintenant en venir à une révélation de l'Esprit. Ce que je vais expliquer, puise sa source dans un grand mystère. Il s'agit de la prédestination au salut. Seule la Sainte présence du Sauveur peut nous permettre d'aborder ce sujet, dans le respect de la souveraineté de Dieu qui exclut toute révolte et contestation en nous-mêmes.

L'Écriture nous rapporte qu'en Jésus-Christ : « Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant Lui, nous ayant prédestinés dans Son amour à être Ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de Sa volonté » (Ep.1:4-5).

Dans Sa science parfaite, Dieu sait exactement qui sera sauvé et qui ne le sera pas. Cela doit rester pour nous un mystère, car nous ne pourrions jamais comprendre, dans notre condition humaine et terrestre, ce fait. Notre devoir est donc de considérer que chaque être humain, sans aucune exception, est appelé au salut.

Ce qui doit prévaloir dans notre raisonnement, c'est qu'en tout état de cause : « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Ti.2:4). Nous devons évangéliser et croire que chacun en ce monde à la possibilité de se convertir. Bien qu'Il connaisse ceux qui accepteront et ceux qui rejeteront définitivement la grâce, le Seigneur dans Son amour, donne une chance de salut à toute l'humanité.

En considérant que le Seigneur connaît ceux qui seront touchés par la grâce, nous pouvons aussi penser que dans Sa miséricorde, Dieu placera autour de nous (qui avons accepté le salut) des gens destinés à la vie éternelle. Dans ce cadre de pensée, nous pouvons croire, que notre famille sera sauvée ; La condition étant que notre famille (voire notre couple) soit conduite dans la foi et selon la volonté de Dieu.

La famille est le groupe social le plus important pour Dieu. Elle représente le laboratoire au travers duquel le Saint-Esprit peut bénir le monde. Une société qui ne connaît plus les valeurs familiales est déjà en proie à l'individualisme sectaire et égoïste. Celui qui a su prendre soin de sa famille, saura prendre soin du monde. Par ces paroles, je ne voudrais pas condamner ceux qui ont tout fait pour bénir et protéger leur famille, et sont arrivés à une situation d'échec, sans que cela leur soit imputé. Mais je pense qu'avec la foi, nous pouvons faire des exploits et croire aux miracles. Tant que nous n'avons pas tout donné pour les nôtres, nous ne pouvons pas tout donner pour l'humanité.

Le mariage est très sérieux, car il va faire naître une famille. Il est donc très important de bien choisir son conjoint, en s'attachant non aux valeurs et aux critères de séduction physique, intellectuels ou de naissance, mais aux valeurs du cœur. La conviction spirituelle doit prédominer dans la décision du mariage. Il faut savoir dire : "non pas celui ou celle que je veux, mais celui ou celle que Dieu me destine". Un couple doit se construire par la volonté et l'approbation de Dieu. Beaucoup de désastres seraient évités, si le monde était plus à l'écoute de Son créateur. Nous pouvons croire que Dieu nous sauvera, nous et notre famille, si le Père Lui-même a uni deux personnes prédestinées au salut. Les enfants qui naîtront d'une union voulue par Dieu, engendreront des âmes très certainement destinées au salut. Certains seront sauvés comme au travers des flammes, mais ils n'iront pas en enfer pour l'éternité.

C'est là, la bénédiction que nous devons tirer du verset des Actes : « Tu seras sauvé, toi et ta famille ». Si la famille a été construite par la grâce de l'Évangile, et si le mariage a été fait avec la certitude que Dieu a uni deux êtres, nous pouvons aussi croire que l'Éternel ne pourrait pas construire quelque chose appelée à être détruit.

Souvenons-nous du Psaume 127 : « Si l'Eternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain » (Ps.127:1). Et sur la base de ce verset, proclamons : "Si Dieu a bâti la maison, elle ne sera pas bâtie en vain".

Ce qui vient d'être expliqué ne veut pas dire que Dieu sauvera uniquement les enfants de chrétiens ! Il est évident que le Seigneur fait des miracles en toutes situations. Toutefois, il est évident qu'une grâce particulière repose sur les enfants de foyers, fondés en Christ.

En tout état de cause, nous devons prier pour la conversion de nos proches. Dieu nous demande d'aller "récupérer" nos femmes, nos enfants ou nos maris, en captivité dans le camp de l'ennemi. C'est ce que fit David, lorsque les Amalécites avaient envahi Tsiklag, ville qui lui avait été donnée (1 Sa.27:6). David consulta l'Eternel, il pria et se mit en marche. C'est ainsi qu'il récupéra femmes et enfants (1 Sa.30). Achab, roi d'Israël fut lui aussi confronté à un déficit, celui de Ben-Hadad. Ce roi de Syrie, image de notre ennemi spirituel, déclara : « Tes femmes et tes plus beaux enfants sont à moi » (1 Ro.20:3). Achab, convaincu par les anciens et le peuple, rejeta la parole d'intimidation et de mensonge de son adversaire et livra bataille avec succès.

Au nom de Jésus, nous avons l'autorité pour combattre en faveur de nos bien-aimés. Prions pour eux sans relâche, et soyons un bon témoignage.

A l'exemple de Noé qui : « construisit une arche pour sauver sa famille » (Hé.11:7), nous aussi préparons une arche pour les sauver des catastrophes de ce monde.

La bénédiction du service de Noé pour l'Eternel fut profitable aux siens qui acceptèrent de suivre le Patriarche, dans l'arche protectrice. Ce principe de grâce, mis à disposition de ceux qui sont au contact d'hommes et de femmes ayant la foi, est biblique. C'est ce que nous allons voir maintenant.

2^{ème} référence : 1 Corinthiens 7:14

Paul dit : « Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le mari ; Autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints » (1 Co.7:14).

Ce texte est un encouragement merveilleux pour tous ceux qui suivent le Seigneur avec honnêteté de cœur. En effet, il nous enseigne que notre appartenance à Christ, laisse inévitablement une empreinte de sanctification auprès de ceux qui vivent avec nous. Si notre conjoint ou nos enfants ne sont pas convertis, et qu'en revanche nous le sommes, notre autorité contre les esprits méchants dans les lieux célestes imposera une influence de pureté et un état de sanctification dans notre maison.

Chacune de nos prières et de nos déclarations de foi, constitue des actes d'une grande importance dans les lieux célestes. Car Il est écrit : « Tout est sanctifié par la Parole de Dieu et par la prière » (1 Ti.4:5) . Confessons ces choses

et croyons ce que Dieu dit. La Bible est formelle ! C'est dans la manifestation de la foi et la prise de position pour la vérité, que le miraculeux se produit.

Les bienfaits de Dieu sont rendus visibles par la compréhension de Son plan et de Sa volonté pour nous. Dans cette optique des choses, il nous faut éviter de penser que le texte de Paul aux Corinthiens soit une incitation à épouser un non-croyant. Certains pensent que de se lier avec une personne étrangère à la foi n'est pas un problème. Ils pensent que le couple sera sanctifié et que le conjoint non-croyant arrivera forcément à se convertir.

L'Apôtre ne soutient pas cette thèse. Bien au contraire ! Dans son explication, Paul ne s'adresse pas à des célibataires, mais à des gens mariés. Il s'adresse à des couples qui se sont unis sans connaître le Seigneur et dont l'un des deux, touché par la grâce, s'est converti. Dans cette situation, Paul ne préconise pas la séparation, mais encourage à la foi. Je ne voudrais pas débattre au travers du présent exposé, des questions sur le mariage, le divorce, la séparation, le remariage et le célibat. Cependant, nous devons savoir dans quel contexte l'Apôtre s'exprime. Certains, étant les seuls, et premiers convertis dans leur famille, sont une véritable bouée de sauvetage pour les autres. Ils sont le lien de l'Esprit et l'espérance du salut. En ce sens, ils sanctifient les leurs. Sans chercher à fuir leurs responsabilités, ils doivent prendre très au sérieux leur position chrétienne. Je tiens à préciser ici, qu'au regard de la Parole de Dieu, seuls les cas de réelles persécutions et de rejets prononcés, peuvent autoriser une séparation entre deux conjoints.

Cette précision à propos du couple étant faite, j'aimerais revenir au centre de notre sujet. La lecture, non approfondie des passages de l'Épître aux Corinthiens et du livre des Actes (que nous venons de survoler plus haut), pourrait introduire dans nos cœurs, une fausse doctrine de salut par procuration : Un salut qui s'obtiendrait sans engagement personnel et sans renoncement au péché, une sorte de transmission familiale du salut. Cela n'étant absolument pas inscrit dans la pensée Biblique, nous dirons que celui qui n'a pas invité personnellement Christ à régner dans sa vie, ne pourra entrer au paradis. Cependant, il nous faut ajouter que quiconque ayant hérité, par une pieuse ascendance, d'un terrain favorable de la foi, pourra être au profit, d'une grâce temporelle et d'un salut terrestre. Ceci est confirmé par les paroles du psalmiste : « J'ai été jeune, j'ai vieilli ; Et je n'ai point vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain » (Ps.37:25).

La Bible nous parle d'une différence entre le salut éternel et la protection ou salut temporaire. Dieu use de patience et manifeste Sa bénédiction pour les impies. Ainsi, souvent grâce à la fidélité des chrétiens, certains sont ici bas sans le savoir, sous la protection Divine. La présence des justes est une protection pour le monde (Ge.18:32). A chaque fois qu'un juste de l'Éternel est retranché de la terre, le monde est privé de lumière. Ceci est tellement vrai que, juste avant que Christ n'enlève Son Église, le soleil, ne pourra plus donner tout son éclat. L'Évangile de Marc dit : « Le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière... Alors on verra le Fils de l'homme venant sur les nuées... et Il rassemblera les élus des quatre vents, de l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel » (Mc.13:24-27). Savez-vous que les réalités spirituelles sont annoncées par des signes visibles dans le monde matériel ! Si les nations étaient plus souvent attentives aux signes que Dieu leur envoie, l'humanité porterait moins de souffrances.

L'espérance que le Seigneur nous donne est grande. Si nous, chrétiens, nous marchons en sainteté de vie, la bénédiction et la protection seront communiquées à notre entourage. N'oublions pas, Jésus a dit : « Vous êtes la lumière du monde » (Mt.5:14). Dieu attire les perdus dans Son royaume par notre témoignage rendu à la Lumière. Par notre amour du céleste, les portes du ciel s'ouvrent. C'est là que Jésus, notre Sauveur, nous oint d'une huile fraîche pour Sa gloire. Dans le miracle de l'onction du Saint-Esprit, nous devenons alors une lettre de Christ, lue par tous. Paul le disait aux Corinthiens, et si nous vivons dans la sainteté, il nous le dit à nous aussi : « Vous êtes manifestement une lettre de Christ, écrite... non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant » (2 Co.3:3).

Rien ne peut être durable dans la présence de l'Esprit, sans la sainteté. Elle est la qualité fondamentale et dominante de Dieu. Sa Justice et Son Amour sont immergés dans Sa Sainteté. Par nature, le Seigneur est Saint, et nous, nous ne le sommes pas. Nous avons été engendrés dans la chair qui, dès l'origine fut corrompue par le péché. Mais Dieu, dans Sa grande miséricorde, nous a déclarés Saints, par le sang de Jésus qui nous lave de nos transgressions. Il nous appartient désormais de vivre en sainteté de vie, en aspirant à ce qui est pur, loyal et droit.

Saviez-vous que lorsque la Bible parle des Saints, c'est de nous, chrétiens fidèles, qu'Elle parle. Par la grâce du sacrifice de Son Fils à la croix, nous avons ce titre à Ses yeux. Etre déclaré Saint est une chose. Cependant, ce qui est important, c'est de vivre en faisant descendre cette réalité céleste dans notre existence.

Pour finir cette étude, je vous laisse les paroles de l'Apôtre qui dit : « Purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, en achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu » (2 Co.7:1).

Que Dieu vous bénisse !

Amen.

Votre Serviteur en Christ,

© Pasteur Daniel Vindigni.
www.salutpourlemonde.com